MONTAGN' INFOS

La lettre d'information de Montagnole - Juillet/Août 2024

INFORMATIONS

Elections législatives

Suite à la dissolution de l'Assemblée Nationale par le Président de la République, des élections législatives anticipées sont organisées les **dimanches 30 juin et 7 juillet 2024**. Face à cette situation exceptionnelle et au cours délai entre les élections européennes du 9 juin dernier et ces futures élections législatives, le décret 2024-527 du 9 juin publié par le gouvernement a permis l'inscription de certains électeurs.

Sont concernés:

 Les personnes qui se sont inscrites entre le 3 mai 2024 (date de clôture des inscriptions pour les élections européennes) et le 9 juin 2024 (date de publication du décret – article 4 portant convocation des électeurs)



Les jeunes qui atteindront 18 ans jusqu'au 29 juin 2024

Toutes les inscriptions reçues à compter du 10 juin ne pourront donc pas être prises en compte pour les élections législatives.

Le bureau de vote sera ouvert de 8h00 à 18h00.

Comme pour les élections européennes, en cas d'absence le jour du scrutin, vous pouvez donner procuration à la personne de votre choix (cf : Montagn'info du mois de mai 2024).

Camion "pizza"

Un nouveau camion pizza "PIZZ ALEX" sera présent le mardi soir à compter du mardi 4 juillet 2024 de 17h30 à 21h00. Merci de lui faire bon accueil.



Propriété particulière : Plantations arbres etc... (Rappel de la règlementation)

Excepté règlement particulier, l'article 671 du Code civil (Loi 1804-03-19 promulguée le 29 mars 1804) impose la distance :

- De deux mètres de la limite séparative des propriétés, pour les plantations dont la hauteur dépasse deux mètres
- D'un demi-mètre pour les autres plantations



Les arbres, arbustes et arbrisseaux de toute espèce peuvent être plantés en espaliers, de chaque côté du mur séparatif, sans que l'on soit tenu d'observer aucune distance, mais ils ne pourront dépasser la crête du mur.

Si le mur n'est pas mitoyen, le propriétaire seul a le droit d'y appuyer les espaliers.

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) - "Les Kids du Granier"

La commune recrute un(e) animateur(trice) pour l'année scolaire 2024-2025. Poste en périscolaire sur le temps de la pause méridienne (restaurant scolaire).

Durée : 8h par semaine annualisé du 2 septembre 2024 au 4 juillet 2025 (hors semaines de vacances scolaires).

Missions:

- Assurer la sécurité morale, physique et affective des enfants
- Encadrer et animer le temps de la pause méridienne
- Programmer, préparer et mener des activités
- Travailler en équipe

Profil souhaité : diplôme BAFA ou diplôme équivalent.

Disposer d'un moyen de locomotion pour venir sur le lieu de travail (pas de réseau bus).

Pour postuler envoyer votre CV et une lettre de motivation à l'adresse suivante : alsh@mairie-montagnole.fr

Pour tous renseignements complémentaires, contactez la responsable de l'accueil de loisirs au **06.42.41.86.58**

Les années en "4"

Afin de faire perdurer les années en "X", les années en "4" seront donc mises à l'honneur. A cette occasion nous vous invitons à venir partager le verre de l'amitié :

le vendredi 20 septembre à 18h30 sur la place de l'église (si le temps le permet sinon repli dans la salle des fêtes).

Si vous êtes concernés, réservez dès aujourd'hui votre soirée.

Pour les inscriptions vous serez contactés ultérieurement.

Le Syndicat intercommunal à vocation multiple (SIVOM)) du canton de Cognin

L'été arrive à grand pas et la directrice/animatrice jeunesse a préparé pour vos enfants des journées d'animations !

Elle propose aux jeunes de 11 à 17 ans de prendre part à différentes activités...

Pour cet été, nous avons prévu sport, jeux, arts et... activités nautiques!

De plus : Un séjour 10-12 ans est prévu du 15 au 17 juillet ! Ces moments ont pour but de favoriser les rencontres et les liens entre anciens CM2 et collégiens.

Cette "passerelle" se veut également un espace de transmission de valeurs éducatives ayant trait à la vie en collectivité (respect, tolérance, initiative, citoyenneté...).

Pour ces deux projets, vous trouverez des informations complémentaires sur le site internet de la mairie dans l'onglet "Actualités" où des liens vous sont proposés pour obtenir tous ces programmes.



COLLECTE DE BOUCHONS A LA MAIRIE

Quels bouchons?

Les bouchons alimentaires, les bouchons ménagers, les bouchons de produit d'hygiène, les couvercles en plastique, les bouchons de stylos, marqueurs, feutres, tubes de colle et les bouchons en liège.

Pour tous ces bouchons aux heures d'ouverture de la mairie :

UN BAC DANS L'ENTREE DE LA MAIRIE EST MIS A VOTRE DISPOSITION POUR DEPOSER VOS BOUCHONS

Des informations supplémentaires sur : <u>bouchonsdamour.com</u> ou par : 06.32.51.59.70 ou par mail : <u>savoie@coeur2bouchons.fr</u>

BROYEUR DE VEGETAUX

Grand Chambéry met à disposition de la commune un broyeur une semaine par mois.



Les prochaines dates sont :

- Du 15 juillet au 19 juillet
- Du 12 août au 16 août
- Du 09 septembre au 13 septembre

DECHETTERIE MOBILE de 9h à 15h

- Sur la commune de Montagnole au stade de foot, plaine des jeux :
 mardi 9 juillet et vendredi 18 octobre
- Sur la commune de Saint Cassin place de la mairie : mardi 13 aout et jeudi 31 octobre
- Sur la commune de Jacob-Bellecombette parking de la Jacobelle : mardi 23 juillet et mercredi 30 octobre

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur : http://grandchambery.fr

VILLAGE CULTUREL



Le mercredi 10 juillet, le village culturel de Montagnole reçoit l'OHMC (l'Orchestre de l'Harmonie Municipal de Chambéry) pour un concert en plein air, place de l'église (si mauvais temps repli dans la salle des fêtes).

Entrée: gratuite

Venez nombreux les écouter

LES PASSIONNES DU CHIEN COURANT

L'association "les passionnés du chien courant" organise son balltrap du samedi 13 au dimanche 14 juillet 2024.

Il aura lieu route de l'Hélia sur la commune de Saint-Cassin.

Envie de passer un bon moment, venez participer à cette animation!



CAFE ASSOCIATIF – "Le Montagn'Art"

Assemblée générale :

Elle se tiendra **le samedi 6 juillet à 10h30**, au local du café. Ce sera l'occasion pour le bureau de vous présenter les bilans moral et financier, et aussi d'avoir un échange sur les futurs projets et l'avenir du café.

Deux membres du bureau étant démissionnaires, des postes sont à pourvoir. Aussi n'hésitez pas à rejoindre l'équipe du café soit au sein du bureau, soit en tant que bénévole pour animer des projets et des permanences le samedi matin. Sans cela, le projet du café pourra difficilement se poursuivre.

Nous avons besoin de toutes les forces vives possibles pour pérenniser le projet de café associatif qui a pour vocation de créer du lien social et intergénérationnel, de proposer des animations culturelles pour tous et enfin de participer à la vie du territoire aux côtés de toutes les autres associations.

Merci de votre soutien et de votre présence le 6 juillet !

Ciné plein air :

Comme chaque année, le Café associatif "Montagn'Art" vous propose une séance de cinéma en plein air, **le samedi 13 juillet 2024, à partir de 21 heures**, place de l'Eglise. Cet événement est organisé dans le cadre du dispositif "Une toile à la belle étoile". Il vous sera proposé le film documentaire : "Dans les yeux de Thomas Pesquet".

Pour plus de renseignements reportez-vous à l'affiche jointe dans votre Montagn infos.

Venez nombreux! Entrée libre, tout public

ECURIE DE MONTAGNOLE

Du vendredi 5 au dimanche 7 juillet - Sauts d'obstacles niveau amateurs/professionnels et jeunes chevaux au centre équestre.

A VOS AGENDAS

Samedi 24 et dimanche 25 Aout Les GUINGUETTES CHARDIEUX - Ball trap

Lovettaz - Montagnole